



Delivrance d'une attestation d'entree sur territoire francais

Par **moundas_old**, le **05/06/2007** à **14:11**

les services de la caf du val de marne m'ont exige de produire une attestation prefectorale attestant que mes deux enfants sont rentres à la meme date avec au moins l'un des parents. Ce qui est mon cas ; ceci pour beneficier des prestations familiales.rnAyant sollicite ce document depuis plus deux mois et demi avec accuse de reception ; aucune réponse à ce jour des services de la sous prefecture. rnVers quels démarches devrait-je m'orienter pour obtenir ce document. Recevez mes salutations respectueuses.

Par **floriane106**, le **05/06/2007** à **14:50**

Bonjour,rnrnEssayer de les appeler, vous aurez peut être plus de chances